

MES FAVORIS . Tours

■ - Poitiers ■

Indre-et-Loire

Pas de la compétence de la municipalité...

Sollicitée hier par la NR, la municipalité de Tours nous a renvoyé un communiqué qu'elle avait publié après avoir été mise en cause pour son inaction par l'association Chrétiens migrants. Dans ce communiqué, la municipalité rappelle trois faits incontestables : « Ces dernières années, le nombre de places d'accueil a été augmenté sur la Ville de Tours pour atteindre 528 places, dont 167 pour les demandeurs d'asile ; l'accueil de ces demandeurs d'asile est géré au niveau régional et la préfecture d'Orléans est la seule compétente ; la Ville ne peut se substituer à l'État. »

« Par ailleurs, (on ne peut) pas affirmer qu'il n'y a aucun contact (entre) la municipalité (et Chrétiens migrants) depuis des mois alors que leurs responsables sont en relations constantes avec l'adjointe au maire Alexandra Schalk-Petitot, avec la responsable du CCAS, Marion Nicolay-Cabanne, et que le maire de Tours, Serge Babary, a reçu lui-même le président de l'association, Louis Barraud, le 27 avril dernier. »



Serge Babary, maire de Tours

Ils campent au Sanitas en attendant un logement

Suivez-nous sur Facebook

A lire aussi sur La NR

- Montrésor deuxième village préféré des Français
- Maisons municipales aux enchères
- Carrefour Market devient Market
- La directrice des services passe la main
- ▶ Une nuit, dans les pas de la police municipale

Ailleurs sur le web

- ▶ La Botte Gardiane, un exemple de PME française qui a réussi sa transformation sur le web (Les Echos pour Verisign)
- ► Combien de Capitales Connais-tu ? (Test Quizz)
- Cet été, quelle sera LA tendance vue dans les magazines ? (Selectionnist)
- ▶ Passez une baguette de pain sous l'eau pour la rendre meilleure! (Tribunal Du Net)

Recommandé par

Le reste de l'Actualité en vidéo : Présidentielle 2017: s'il est élu Président, Jupi



Vous êtes ici : Actualité > 24 Heures > Pas de la compétence de la municipalité...

01/07/2015 13:20 1 sur 2